

Présidence : Isabelle BONNEAU
Membres présents : M. Jean-Louis HAUQUIN
Invités : M. Jean-François SELLE
Membres excusés : Mme Christelle PLOQUIN, M. Olivier BLANCHETON
Membres absents : Néant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Réunion en distanciel

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Etude des demandes de distinctions 2025-2026
- Préparation Soirée des « Bénévoles du Mois »

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Week-end Coupe de France

INTRODUCTION

Accueil : Début de séance : 18h30.

L'Animatrice remercie les participants de leur présence à cette réunion en distanciel.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Etude des demandes de distinctions 2025-2026

La campagne 2025-2026 de demande de distinctions a été lancée le 1^{er} novembre 2025 pour une clôture au 1^{er} février 2026.

La commission a été amenée à statuer sur 36 demandes de distinctions dont 7 féminines ainsi que sur 3 demandes de plaquettes anniversaire émanant de 20 clubs.

Après avoir pris connaissance du quota de médailles attribué par la LFNA et étude des dossiers de candidature, vérification des différents critères d'éligibilité tels que définis dans la Procédure de demandes de distinctions du District de la Charente et le Guide du Bénévolat, 29 demandes de distinctions (7 candidats n'étant pas éligibles) ont été attribuées comme suit :

- **1 Médaille FFF**
- **1 Médaille OR LFNA**
- **3 Médailles VERMEIL LFNA**
- **5 Médailles ARGENT LFNA**
- **1 Médaille OR District**
- **2 Médailles VERMEIL District**
- **9 Médailles ARGENT District**
- **7 Médailles BRONZE District**
- **1 plaquette anniversaire 120 ans DISTRICT**
- **1 plaquette anniversaire 60 ans DISTRICT**
- **1 plaquette anniversaire 10 ans DISTRICT**

7 candidats n'ont pas été éligibles pour les motifs suivants :

- **3 pour motifs disciplinaires**
- **2 pour distinctions déjà obtenues**
- **1 pour ancienneté insuffisante**
- **1 pour absence de licence dans le club demandeur**

Décision 1 : Isabelle Bonneau, animatrice de la Commission est chargée de présenter l'ensemble des attributions de distinctions au Comité de Direction du 02 Mars 2026 afin qu'elles soient validées.

2° - Préparation de la Soirée des « Bénévoles du Mois »

L'organisation de cette soirée ayant donné satisfaction les années précédentes, il est décidé de la reconduire pour cette saison en conviant les 10 « Bénévoles du Mois » de l'année 2025.

Le choix s'est porté sur le match du 6 Mars 2026 opposant les Girondins de Bordeaux à l'ACFC. Les bénévoles seront invités à assister à cette rencontre avec un accès VIP à l'espace réceptif en avant et après match.

En outre, Jean-François SELLE précise qu'ils se verront tous offrir une veste aux couleurs du District de Football de la Charente, floquée « Bénévole du Mois ».

Les bénévoles concernés : Emilie BRETHENOUX (**US ETAGNAC**) Sylvie BALLAY (**Stade RUFFECOIS**) Yasmine MARJANE (**SC AGRIS**), Gérard GALLURET (**FC AUBETERRE**) Raphaël DURAND (**AM GIUMPS**), Denis RAYNAUD (**SF JARNAC**), Alain MARCOME (**US CHATEAUNEUF**), Aurélie CASTEX (**FC ROULLET**), Jacky MERCIER (**ET S MORNAC**), Manuel HARDY (**US BOUEX**).

Ces invitations sont strictement personnelles et ne sont pas cessibles. Il est évoqué la possibilité de pallier l'éventuel désistement d'un bénévole par un de l'année 2024 qui n'aurait pu participer à la soirée organisée en 2025.

Jean-Louis HAUQUIN et Isabelle BONNEAU sont désignés pour encadrer ce groupe. Jean-Pascal TIXEUIL sera chargé de demander un devis auprès de l'ACFC.

Décision 2 : L'organisation de la soirée des « bénévoles du mois » ainsi que la liste des participants est validée.

SUJET(S) « POUR INFORMATION »

3° - Week-end Coupe de France

L'animatrice précise ne pas avoir encore reçu d'informations concrètes concernant le Week-end des Bénévoles à l'occasion de la Finale de la Coupe de France.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

RAS

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 19/02/2026

Décision 01 : Isabelle Bonneau, animatrice de la Commission est chargée de présenter l'ensemble des attributions de distinctions au Comité de Direction du 02 Mars 2026 afin qu'elles soient validées.

Décision 02 : L'organisation de la soirée des « bénévoles du mois » ainsi que la liste des participants est validée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h.

L'animatrice,
Isabelle BONNEAU

Le Secrétaire
Jean-Louis HAUQUIN

